



JANVIER 2024

**ENTENTE uniquement pour la COUPE TERRITORIALE D5  
« POINT VERT » de la Saison 2023.2024**

• Clubs constituant l'entente :

-----  
-----

• Nom de l'équipe (avec préférence d'associer les 2 clubs)

(les dénominations « fantaisistes » seront écartées)

-----

• Terrain utilisé :

-----

• Jour et horaire souhaités pour les matchs :

-----

**ACCORDS DES CLUBS CONSTITUANT L'ENTENTE**

Nom du club / Cachet / Signature

Club 1

Club 2